



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association  
**AMITIE SPORT LOISIRS (ASL)**

Du 27 novembre 2024

Tenue à la salle des fêtes de Saint Palais Sur Mer

Membres du Comité Directeur présents :

- Mme Monique MERCIER	Présidente	- Mme Chantal CATINAT
- M. Gérard BONDOIN	Vice-Président	- M. Giovanni DI MICHELE
- M. Jean-Luc MARTINET	Trésorier	- Mme Evelyne FONTAINE
- M. Jean-Pierre URVOY	Trésorier-Adjoint	- Mme Michèle TOURRET
- M. Didier SCOUBART	Secrétaire	- M. Christian VAN MIEGROET
- Mme Christine COURTEIX	Secrétaire-Adjointe	

Le quorum de 25 % des adhérents étant largement atteint avec 153 adhérents présents et représentés alors que l'association compte 331 adhérents, la Présidente, Mme Monique MERCIER ouvre la séance à 16h45 en saluant la présence de M. Le Maire Claude BAUDIN, de Mme Jeanne FETTU Maire-Adjointe en charge des Associations et de Mme Fabienne LABARRIERE Conseillère Départementale.

Après l'annonce des différents points inscrits à l'ordre du jour, il est procédé à l'examen de ceux-ci.

**1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 novembre 2023**

L'assemblée approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2023 (disponible sur le site de l'ASL ([www.asl17.fr](http://www.asl17.fr)) à la rubrique « Documents de référence ».

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

**2) Rapport moral sur le dernier exercice**

Madame la Présidente, Monique MERCIER donne lecture du rapport moral suivant :

**RAPPORT MORAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2024**

« Tout d'abord je veux vous remercier d'être venus si nombreux assister à notre Assemblée Générale, aussi bien vous, les fidèles adhérents depuis de nombreuses années, que vous les nouveaux arrivants.

La saison 2023/2024 a été fructueuse puisque vous avez été 340 à nous rejoindre, tant pour les activités en salle (gymnastique, étirements, renforcement musculaire, country, yoga, cours d'anglais) que celles extérieures (marche, vélo), et qu'elle nous a permis quelques sorties (rando pique-nique, sorties vélo, etc...).

Ce chiffre ne cesse de progresser, sachez qu'à l'heure actuelle vous êtes 331 adhérents (saison 2024/2025), je constate avec plaisir que les anciens adhérents sont toujours là fidèles, je souhaite la bienvenue aux nouveaux, qui permettent de maintenir le dynamisme de notre association.

Il est évident que cette progression engendre aussi quelques problèmes d'utilisation du gymnase, je pense notamment au stationnement à l'extérieur, et au respect des règlements intérieurs (Mairie et ASL). Je vous remercie de respecter scrupuleusement l'un et l'autre afin de pouvoir continuer sereinement nos activités.

Je tiens à remercier tout particulièrement ceux d'entre vous qui ont désiré venir nous rejoindre spontanément tant en se portant volontaires pour devenir animateurs de randonnées pédestres et cyclistes, que pour s'investir en devenant membres actifs du Comité Directeur.

Bien que nous ayons eu à déplorer l'arrêt de travail de Nathalie, dû à un problème de santé, l'activité de renforcement musculaire a pu être maintenue grâce à l'arrivée de sa remplaçante, Bénédicte.

En ce qui concerne le YOGA, Camille, notre animatrice qui a remplacé Léa, donne toute satisfaction, puisque nous avons vu progresser le nombre d'inscrits à cette discipline.

Nos animatrices et animateurs ont contribué à la bonne marche de cette saison en étant disponibles pour maintenir les activités dont ils ont la charge, ce dont je les remercie vivement.

Je veux faire part de ma gratitude à l'ensemble des membres du Comité Directeur qui ont permis de mettre en place votre accueil, grâce à leur dévouement et à leur présence sans faille à mes côtés. J'ai une pensée toute particulière pour Christine, Joëlle, et Jean-Luc, qui, après quelques années de présence active à l'ASL, ont décidé de prendre une retraite bien méritée.... !! Il faut préciser cependant que Joëlle reste notre correspondante pour l'activité de YOGA. Mais, rassurez-vous, nous avons reçu trois candidatures que nous vous proposerons à la fin de cette assemblée générale, elles combleront ces départs.

Je rappelle aussi que Mr le Maire, Mme FETTU mettent toujours tout en œuvre pour nous permettre de continuer nos activités, dans la mesure de leurs possibilités.

Nos moments festifs (repas dansant de l'AG, galette des rois, repas champêtre de fin de saison) vont continuer d'égayer cette nouvelle saison 2024/2025.

Nous avons répondu présents pour participer en tant que bénévoles à différentes manifestations organisées par la Mairie : rando électro, Forum des associations, sécurité pour St-Palais Parade, ainsi qu'au Téléthon.

Vos idées seront toujours les bienvenues pour nous permettre d'assurer tous ensemble la pérennité de notre association dont le nombre ne cesse de progresser, sachez qu'à l'heure actuelle vous êtes 320 adhérents (saison 2023/2024), je constate que les anciens adhérents sont toujours là fidèles, je souhaite la bienvenue aux nouveaux, qui permettent de dynamiser notre association : l'ASL, le Comité Directeur et moi-même seront toujours à votre écoute pour continuer cette belle aventure qui est la nôtre. »

### **3) Rapport d'activités de la saison 2023-2024**

Gérard BONDOIN communique les différentes données concernant ces activités

#### **Les activités en salle :**

La gymnastique :	4 cours, 186 inscrits
Les étirements :	2 cours, 142 inscrits
La country :	2 cours, 25 inscrits
Le yoga :	2 cours, 25 inscrits

#### **Et en partenariat :**

La conversation anglaise :	4 cours, 25 inscrits.
----------------------------	-----------------------



### Les activités extérieures :

- La marche du vendredi matin : 25 sorties, 18 à 54 participants  
La marche du mardi après-midi : 5 sorties, 30 participants en moyenne  
Le vélo du mercredi : 24 sorties, 10 à 23 participants  
Le vélo du vendredi : 20 sorties, 10 à 18 participants

### Les sorties et les voyages de l'ASL

- Novembre 2023 : Déjeuner dansant et spectacle latinos à Bressuire.  
Février 2024 : Bowling : 72 participants  
Mars 2024: Rando électro 90 participants  
Zagal 53 participants  
Mai 2024 : Irlande 37 participants  
Septembre 2024 : Ecosse 31 participants

### Participations de l'ASL à la vie de Saint-Palais :

Forum des Associations ; Téléthon ; Rando-électro ; Sécurisation des manifestations organisées par la Mairie.

### 4) Projets d'activités 2024-2025

Gérard Bondoin présente les différents projets de soirées, manifestations et sorties prévues en 2024-2025.

#### Soirées et manifestations :

- ✓ Galette des rois(dansante) le 29 janvier 2025
- ✓ Soirée bowling et repas en février 2025
- ✓ Balade en canoë Kayak à Mornac
- ✓ Repas champêtre de fin de saison au lac de Saint-Palais

#### Sorties :

- ✓ Jonzac : visite guidée du moulin à eau, déjeuner au « Plaisance », visite du château et visite commentée de la ville.
- ✓ Citadelle de Brouage : randonnée et visite de la citadelle + pique-nique.
- ✓ La forteresse de Blaye : Visite de la citadelle par les souterrains, déjeuner au restaurant, balade en train touristique et visite d'un château avec dégustation .

Christian Van MIEGROET présente une sortie et différents voyages proposés en 2025

- ✓ Spectacle SHEN YOUN en janvier 2025
- ✓ Croisière romantique sur le Rhin en avril 2025
- ✓ Norvège en juin 2025.
- ✓ Cantabrie en septembre 2025(Il reste encore quelques places)



5) Approbation des comptes financiers de la saison 2023-2024 :

Le Trésorier, M Jean-Luc MARTINET commente le tableau ci-dessous :

<b>Trésorerie au 1er septembre 2023</b>				<b>8 079 €</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT (23-24)</b>			<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
COTISATIONS DES ADHÉRENTS			33 164 €	
SUBVENTION MAIRIE			2 000 €	
PRODUITS DIVERS			514 €	
ACTIVITÉS				
Etirements, gymnastique, country				22 357 €
		Frais de personnel		15 764€
		Licences		5 247 €
		Formation du personnel AFDAS		205 €
		Médecine du travail APAS		138 €
		Assurance non licenciés		769 €
		Sacem		233€
Yoga				
		Prestataires		4 510 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT				1 509 €
MANIFESTATIONS ET SORTIES				2 849 €
PETITS MATÉRIELS				443 €
		<b>TOTAL</b>	31 678 €	31 668 €
		<b>RÉSULTAT</b>		<b>4 010 €</b>
<b>Trésorerie au 1er septembre 2024</b>				<b>12 089 €</b>

Cette présentation étant effectuée, une adhérente pose une question concernant le placement de la trésorerie disponible. Il lui est répondu par le Trésorier que les excédents de trésorerie, même temporaires, sont régulièrement placés sur un Livret A associatif dans l'attente de leur utilisation.

Aucune autre question n'étant posée, **les comptes de l'exercice 2023-2024 sont approuvés à l'unanimité.**

<b>Trésorerie au 1er septembre 2024</b>					<b>12089 €</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>		
COTISATIONS DES ADHÉRENTS		35 000 €			
SUBVENTION MAIRIE		2 500 €			
PRODUITS DIVERS		500 €			
<b>ACTIVITÉS</b>					
Etirements, gymnastique, country, renforcement musculaire				25 500 €	
	Frais de personnel			18 000 €	
	Licences			6 000€	
	Formation du personnel AFDAS			250 €	
	Médecine du travail APAS			200 €	
	Assurance non licenciés			800 €	
	Sacem			250€	
Yoga et renforcement musculaire					
	Prestataires			5 500 €	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT				1 500 €	
MANIFESTATIONS ET SORTIES				5 000€	
PETITS MATÉRIELS				500€	
	<b>TOTAL</b>	38 000 €		38 000 €	
	<b>RÉSULTAT</b>			<b>0 €</b>	
<b>Trésorerie prévisionnelle fin de saison 31 août 2025</b>					<b>12 089 €</b>

Cette présentation ne fait l'objet d'aucune question des adhérents.

## 7) Approbation du tarif des cotisations pour la saison 2025-2026

Le Trésorier- Adjoint, M. Jean-Pierre URVOY, rappelle que l'année dernière, le tarif des cotisations avait été augmenté pour être fixé comme suit :

- Cotisation de base (1) : 45€ (au lieu de 40€)
- Avec 1 activité (2) : 100€ (au lieu de 90€)
- Avec 2 activités : 140€ (au lieu de 130€)
- Avec 3 ou 4 activités : 150€ (au lieu de 130€)

(1) Cotisation de base : qui inclut : vélo, marche, sorties avec participation financière et manifestations avec participation financière.

(2) Activités : country, étirements, gymnastique, renforcement musculaire.

Le Comité Directeur propose de maintenir ,sans augmentation, ce tarif pour l'exercice 2025-2026  
**L'assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.**

## 8) Présentation et approbation de la mise à jour du Règlement Intérieur

Didier SCUBART propose de mettre à jour le règlement intérieur de l'ASL sur les points suivants :

- ✓ Contrat d'engagement républicain
- ✓ Certificat médical (n'a plus à être fourni tous les 3 ans si réponses négatives au questionnaire médical)
- ✓ Rappel des règles de stationnement à proximité du gymnase
- ✓ Suppression des références à la danse en ligne
- ✓ Mention des balades à vélo « soft » du vendredi
- ✓ Suppression des restrictions concernant les vélos à assistance électrique.
- ✓ Possibilité de limiter les inscriptions aux sorties (avec ouverture de listes d'attente)

L'Assemblée étant invitée à poser des questions, une adhérente demande que le règlement intérieur traite du problème des retards répétitifs de certains adhérents aux cours de gymnastique. Il lui est répondu que l'article 2 du Règlement vise expressément l'obligation de ponctualité qui s'impose aux participants aux cours de gymnastique

**Les modifications proposées sont ensuite soumises au vote de l'Assemblée qui les approuve à l'unanimité.**

## 9) Questions des adhérents

Le Comité Directeur n'a reçu aucune question écrite telle que prévue dans la convocation de l'Assemblée.

## 10) Renouvellement du Comité Directeur

Il est rappelé que 6 postes sont à renouveler ou à pourvoir à savoir :

3 postes dont les titulaires sollicitent la reconduction de leur mandat :

- Gérard BONDOIN,
- Chantal CATINAT
- Christian VAN MIGROET



2 postes dont les titulaires (Christine COURTEIX et Jean-Luc MARTINET) ne souhaitent pas solliciter un nouveau mandat.

1 poste devenu vacant par suite de la démission, pour raisons personnelles, de son titulaire en cours d'année.

Au 15 novembre 2024 (date limite de dépôt des candidatures) se sont portées candidates les personnes suivantes :

- Mireille BUSSIERE
- Lydie ROBIN
- Nadine RAPHOZ.

Une adhérente intervient en soulevant le fait que les adhérents n'auraient pas été informés de la possibilité de se porter candidat. Il lui est alors rappelé que la convocation adressée à tous les adhérents précisait clairement que 6 postes étaient à renouveler ou à pourvoir et que les personnes souhaitant présenter leur candidature devaient le faire par mail avant le 15 novembre.

Il est ensuite procédé au vote de l'Assemblée pour chacune des personnes concernées.

- Monsieur Gérard BONDOIN est reconduit à l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 exercices.
- Madame Chantal CATINAT est reconduite à l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 exercices.
- Monsieur Christian VAN MIGROET est reconduit à l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 exercices
- Madame Mireille BUSSIERE est élue à l'unanimité pour un mandat de 3 exercices.
- Madame Lydie ROBIN est élue à l'unanimité pour un mandat de 3 exercices.
- Madame Nadine RAPHOZ est élue à l'unanimité pour un mandat de 3 exercices.

En conséquence, sont désormais membres du Comité Directeur les personnes suivantes :

Gérard BONDOIN, Mireille BUSSIERE, Chantal CATINAT, Giovanni DI MICHELE, Evelyne FONTAINE, Monique MERCIER, Nadine RAPHOZ, Lydie ROBIN, Didier SCOUBART, Michèle TOURET, Jean-Pierre URVOY et Christian VAN MIGROET.

La Présidente indique que le Comité Directeur ainsi renouvelé se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale pour constituer le Bureau de l'association.

Aucune question n'étant posée par les participants à l'Assemblée, Mme Monique MERCIER clôture la séance à 18h30 en remerciant les adhérents pour s'être déplacés aussi nombreux et en les conviant à partager un pot de l'amitié.

**La Présidente,  
Monique MERCIER**

**Le Secrétaire  
Didier SCOUBART**

